

Question et réponses #1
No de l'invitation 1000347696

Question 1

Selon l'énoncé de travail (annexe A, page 32) il est indiqué « 5.2.6 le soumissionnaires doit évaluer, en ligne ou par téléphone, chaque participants afin de déterminer son niveau de compétences pour chacune des trois compétences linguistique (compréhension de l'écrit dans la deuxième langue officielle, expression de l'écrit dans la deuxième langue officielle et/ou compétence orale dans la deuxième langue officielle) ». Cependant, il n'y a pas de catégorie pour les évaluations dans le tableau de tarification. Pourriez-vous s'il vous plait ajouter une catégorie de service qui comprend les évaluations des nouveaux apprenants.

Réponse 1

Oui cela devrait être ajouté au tableau de tarification

Question 2

Sous la section 5.1.2 Service Professionnels – (tableau 2b), différent services de tutorat sont regroupés sous une seule catégorie. Nous avons des prix différents pour certains d'entre eux. Pourriez-vous les séparer ou pouvons-nous donner plus d'un taux horaire pour cette catégorie ?

Réponse 2

L'ASFC recherche un abonnement en ligne . Pas une solution de développement informatique.

Veillez-vous référer à la modification 1 pour un tableau de tarification modifié.

Question 3

Pourriez-vous préciser si le nombre d'apprenants et national ou régional ?

Réponse 3

Le nombre estimé d'apprenants serait au niveau national.

Question 4

Quel est le budget pour ce projet ?

Réponse 4

Selon la modification 1, barème de prix, les soumissionnaires doivent indiquer leur taux horaire pour les services professionnels en fonction du niveau d'effort indiqué, ainsi qu'un taux ferme pour l'abonnement en ligne.

Question et réponses #1
No de l'invitation 1000347696

Question 5

Selon l'énoncé de travail (annexe A, page 29), il semble que l'ASFC recherche une solution de formation en ligne en langue seconde clé en main, mais si l'on regarde C1 (p.12), ainsi que le tableau des prix professionnels (pt 5.1.2, p.15), il semble que vous recherchiez des services de développement informatique. Veuillez préciser le besoin de l'ASFC. N.B Vous avez deux C1 au lieu de C1 et 2.

Réponse 5

L'ASFC recherche un abonnement en ligne . Pas une solution de développement informatique.

Veuillez-vous référer à la modification 1 pour un tableau de tarification modifié.

Question 6

Pour CO1 (p.11), vous référez uniquement aux tuteurs comme en CO2 et CO3 ou aux services professionnels comme indiqué dans le tableau de tarification des professionnels (5.1.2, p.15)

Réponse 6

CO1 impose aux soumissionnaires de fournir toutes les ressources impliquées dans le contrat potentiel, y compris les tuteurs. Le soumissionnaire doit inclure son CV et ses rôles et responsabilités.

Question 7

Dans l'énoncé des travaux, p. 30, point 5, Conception du cours et p. 33, point 6.1: Plan de travail et 6.2 Conception du cours, est ce que cela réfère à une solution de développement informatique ou à une solution clé en main?

Réponse 7

Veuillez-vous référer à la réponse 1

Question 8

Toujours selon l'énoncé des travaux (annexe A, pt. 4, Portée des travaux, p. 30), il est indiqué que l'ASFC recherche également un accompagnement dans la *Préparation en langue seconde sur place, virtuelle ou dirigée par un tuteur; des conférences-midi virtuelles pour le maintien des acquis en expression orale.* Cependant, il n'existe pas de tableau de tarification (qui inclut normalement une catégorie de services requis et une utilisation estimée) dans la section 5.1 Barème de tarification pour répondre à ce besoin.

Réponse 8

Veuillez-vous référer à l'amendement 1.